

### *L'ajournement*

rance que des leçons ont été tirées de l'incident et qu'un rapport satisfaisant sera établi.

Je n'en fais pas le reproche au député, car nous en sommes au début de la session. Je lui dis cependant qu'une semaine est bien peu quand nous avons affaire à toute une variété d'organismes qui ont pris part à cette opération.

Je prends son observation très au sérieux. Il est important que les Canadiens aient l'assurance que ce genre d'acheminement de l'information et d'intégration se fera. Lorsque les organismes collaborent, à la suite des recommandations du Rapport EALF, il est important que l'information circule. Je donne au député l'assurance que je serai heureux de collaborer avec lui pour veiller à ce que ces organismes collaborent ensemble de façon coordonnée afin que les Canadiens aient confiance dans l'intégration de tous ces organismes.

#### L'IMMIGRATION—L'ARRIÉRÉ DES DEMANDES DE STATUT DE RÉFUGIÉ

**M. Sergio Marchi (York-Ouest):** Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir l'occasion, pendant le débat d'ajournement, de soulever de nouveau une question que j'ai posée au gouvernement, plus précisément à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M<sup>me</sup> McDougall), le 11 avril. La question portait sur l'arriéré des demandes de statut de réfugié dont le gouvernement n'a absolument pas tenu compte au moment d'établir sa liste de priorités pour la dernière session et pour la présente session.

Il convient de signaler que, lorsque le gouvernement a accédé au pouvoir en 1984, l'arriéré touchait de 8 000 à 10 000 personnes. A ce moment-là, le gouvernement libéral avait chargé le rabbin Plaut de recommander des modifications à apporter au système pour empêcher l'arriéré de s'accroître davantage.

Au moment même où nous examinons cette question ce soir, l'arriéré touche environ 110 000 personnes au pays. C'est absolument honteux que le gouvernement ait laissé cet arriéré prendre de telles proportions.

Le 28 décembre dernier, le gouvernement a porté l'insulte à son comble lorsque la ministre de l'Emploi et de l'Immigration a annoncé des mesures visant à traiter rapidement cet arriéré. Il y a quelques semaines, le 31 mars, le gouvernement a annoncé, à l'occasion d'une conférence de presse, qu'on n'avait pas encore commencé le traitement de l'arriéré. Pendant trois mois, absolument rien n'a été fait pour régler cette situation qui ne

cesse d'empirer et, par surcroît, le gouvernement a laissé entendre qu'on ne pourrait pas commencer le traitement avant l'été au plus tôt.

Les Canadiens, mes collègues de ce côté-ci de la Chambre et moi-même, commençons à nous demander si la ministre ne nous convoquera pas à la fin de l'été pour nous dire que le traitement de ces demandes commencera à Noël ou l'an prochain. Il est grand temps, à mon avis, que le gouvernement commence à régler un peu cet arriéré. Cette situation est délicate non seulement parce qu'elle discrédite notre système, mais parce qu'elle est très injuste pour 110 000 personnes, dont certaines sont au pays depuis deux ou trois ans, qui attendent, loin de leur famille, de savoir ce que l'avenir leur réserve. Si elles sont acceptées, c'est bien. Mais si elles sont refusées, elles seront alors expulsées et devront repartir à zéro.

Il ne sied guère au gouvernement de rejeter sans cesse la faute sur l'opposition, le peuple, les Églises ou les services sociaux alors que les ministériels n'ont qu'à se regarder dans un grand miroir pour le savoir.

Je ne saurais dire combien de fois nous avons proposé au gouvernement de procéder à une révision administrative, ce qu'il a refusé, et de faire preuve de compassion en s'efforçant d'accélérer le traitement des demandes accumulées dont le nombre a augmenté au lieu de diminuer. Il ne fait que saper la confiance qu'inspire notre système.

Je prie le secrétaire parlementaire, qui répondra au nom de la ministre, de s'occuper de ce dossier. Nous en avons assez de nous faire répondre qu'on s'occupe du problème. Que les choses avancent. Qu'il faudra un peu de temps avant que les modalités administratives ne prennent forme. Cela ne fait ni une semaine, ni un mois ni deux mois que nous en parlons. C'est un problème qui perdure depuis près de trois ans.

• (1750)

[Français]

Madame la Présidente, je pense que c'est une situation tragique pour la majorité des candidats qui nous viennent de la province de Québec et de l'Ontario. C'est une tragédie pour les familles de ces personnes. C'est une tragédie pour notre système de réfugiés. C'est une tragédie pour notre pays à cause du fait qu'il n'est pas capable de donner de réponse à ces personnes, de donner un avenir à ces personnes. En même temps que ce gouvernement dit que nous avons besoin de plus de gens, plus d'immigration, il ne fait rien avec ce *backlog*, et il est très négatif face aux nouveaux requérants.